

Tarnos, le 08 décembre 2016



**MINI-STAGES D’IMMERSION 2017**

## Le Proviseur Adjoint

Bruno Daguerre

Téléphone

05 59 64 71 34

Télécopie

06 59 64 53 87

Courriel

pradj.0400049l  
@ac-bordeaux.fr

92 Avenue Marcel Paul

40220 Tarnos

Le Lycée Ambroise CROIZAT de Tarnos propose pour les élèves de SEGPA et de 3ème de collège ainsi que pour les élèves de 2nde de lycée général, technologique ou professionnel qui souhaitent se réorienter, des mini-stages sous la forme d’une demi journée d’observation par élève à partir du 9 janvier et jusqu’à la fin du mois d’avril 2017, (accueil permanent pour les élèves de 3eme SEGPA pour un mini-stage en CAP).

**Formations proposées**

* Bac Pro Métiers de l’électricité et de ses équipements connectés (MELEC)
* Bac Pro Métiers de la sécurité (MS)
* Bac Pro Maintenance des véhicules, voitures particulières (MV)
* Bac Pro Systèmes numériques (SN)
* Bac Pro Technicien en chaudronnerie industrielle (TCI)
* CAP Maintenance des véhicules, voitures particulières (cMV)
* CAP Agent de sécurité (AS)

Vous trouverez en Pièces Jointes :

* La fiche d’inscription pour demande de mini-stage
* La fiche d’urgence
* Le Kit de mini-stage, comprenant Livret, Convention et Fiches de suivi

Vous trouverez également ces documents sur le site de l’établissement : [www.lptarnos.fr](http://www.lptarnos.fr)

Pour organiser la planification des stages, envoyez la fiche de demande de mini-stage au bureau de l’assistant du chef des travaux [ministagelptarnos@ac-bordeaux.fr](mailto:ministagelptarnos@ac-bordeaux.fr) (Tél : 05.59.64.71.34. poste 126). Une date d’accueil vous sera ensuite proposée et si elle convient :

* L’établissement d’origine imprimera la convention en indiquant la date retenue, la signera et la fera signer par la famille puis l’enverra par courrier, par fax (05.59.64.68.93) ou par courrier électronique [ministagelptarnos@ac-bordeaux.fr](mailto:ministagelptarnos@ac-bordeaux.fr)
* A réception, le Lycée A. CROIZAT retournera une copie de la convention signée à l’établissement d’origine.
* L’établissement d’origine imprime et remet à l’élève le Livret de Suivi des Mini-stages, ainsi que la fiche d’urgence à renseigner et signer par la famille
* Lors du Mini-Stage, l’élève se présente au bureau de la Vie Scolaire avec la fiche d’urgence et son Livret complété.
* A la fin du stage d’immersion l’élève repartira avec son Livret complété par le Lycée, qui y aura porté une appréciation.

Pour toute information complémentaire, l’établissement se tient à votre disposition.

Bruno Daguerre

Proviseur Adjoint

Rappel : Notre journée portes ouvertes aura lieu le samedi 08 avril 2017 de 9h00 à 16h00.